



À Boissy-Saint-Léger, le 08 avril 2024

*Communiqué de presse*

## **Une Première dans le Val-de-Marne : la CAF et la ville de Boissy-Saint-Léger unies pour l'Accès aux Droits**

La ville de Boissy-Saint-Léger, en collaboration étroite avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val-de-Marne, est fière d'annoncer une initiative pionnière : « les journées d'Accès aux droits », qui auront lieu du 17 au 19 avril 2024. Cette collaboration marque une première dans le département, illustrant notre engagement commun pour rendre les services publics plus accessibles et faciliter l'accès aux droits pour chaque citoyen.

« L'organisation de ces journées d'Accès aux droits en partenariat avec la CAF 94 est une première dans le Val-de-Marne et représente un engagement fort de notre ville envers l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux services. Nous sommes déterminés à offrir à nos habitants les moyens de mieux comprendre et de faire valoir leurs droits. » souligne Régis CHARBONNIER, Maire de Boissy-Saint-Léger. « Cette initiative est le reflet de notre volonté d'agir concrètement pour le bien-être de tous, en facilitant l'accès à une information claire et à un soutien personnalisé. » conclut-il.

### **Des Rencontres et Ateliers pour Tous**

Les Boisséens sont conviés à profiter de cette occasion unique pour rencontrer les professionnels de la CAF et bénéficier d'un accompagnement sur mesure au Centre Social Michel Catonné. Les rendez-vous, disponibles sur inscription, se tiendront de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Les ateliers numériques, organisés à l'École Prévert, aborderont des sujets variés tels que l'aide au logement, les déclarations trimestrielles d'allocations, et la navigation sur le site de la CAF, offrant ainsi un accompagnement adapté à chacun.

### **Comment S'inscrire ?**

Les inscriptions sont ouvertes du 25 mars au 10 avril 2024. Pour vous inscrire, contactez la mairie au 01.45.69.02.70. Pour en savoir plus sur le programme détaillé, consultez notre site web [www.ville-boissy.fr](http://www.ville-boissy.fr).

### **Lieux des Ateliers :**

- **École Prévert** : 1 rue Gaston Roulleau, 94470 Boissy-Saint-Léger
- **Centre Social Michel Catonné** : Rue Gaston Roulleau, 94470 Boissy-Saint-Léger

Cette initiative novatrice dans le Val-de-Marne est une preuve tangible de notre détermination à renforcer l'accès aux droits et services, en s'assurant que chacun puisse bénéficier des outils nécessaires pour naviguer au mieux dans le paysage des aides sociales.

---

**Contact presse :**

**Hassan CHALADA**

**Directeur de cabinet**

Tel : 01 45 10 61 03

Port : 07 78 24 98 05

**À propos de Boissy-Saint-Léger :**

Boissy-St-Léger (17 607 habitants) est une ville jeune et dynamique, située à 18 kilomètres de Paris et proche de Créteil. Au cœur de la métropole francilienne, au sein du territoire Grand Paris Sud-Est Avenir, elle a su construire un environnement rare, équilibré entre ville et nature, où la forêt représente près de 60% de son territoire. Son patrimoine écologique, naturel, paysagé, culturel et historique offre un cadre de vie privilégié. Très accessible, elle est desservie par plusieurs réseaux de transport ferré (RER A) et routiers (RN19/RN406). Elle a l'ambition de poursuivre son développement en confortant ses atouts, avec pour objectif une amélioration continue de la qualité des services offerts à ses habitants